



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du vendredi 7 juillet 2017

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 07.07.2017

En exercice ... 26
Présents 19
Votants 23
Abstention 0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET
SPORTIVES**
18. CULTURE
EQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE
Etude de préfiguration

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
Le 7 juillet,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 30 juin 2017, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer :
La Flotte : Mme Isabelle MASION-TIVENIN,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, Mme Catherine JACOB,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Monsieur Jean-Louis OLIVIER (donne pouvoir à Madame Ghislaine DOEUFF), Madame Béatrice TURBE, Monsieur Patrick RAYTON, Monsieur Léon GENDRE (donne pouvoir à Madame Isabelle MASION-TIVENIN), Monsieur Jean-Paul HERAUDEAU, Madame Isabelle RONTE (donne pouvoir à Monsieur Lionel QUILLET) et Monsieur Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Madame Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Francis VILLEDIEU.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20170707-D201775-DE
Reçu le 07/07/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du vendredi 7 juillet 2017

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 07.07.2017

En exercice ... 26

Présents 19

Votants 23

Abstention 0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET
SPORTIVES
18. CULTURE
EQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE
Etude de préfiguration**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'île de Ré, et notamment le 3^{ème} groupe de l'article 5.2, relatif à la construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Vu la définition de l'intérêt communautaire et notamment le 3^{ème} groupe de l'article 5.2, relatif à l'extension, la modernisation, l'aménagement, l'entretien et la gestion de l'équipement culturel « La Maline », à compter du 1^{er} janvier 2012,

Vu la délibération n°87 en date du 28 mai 2015 portant sur la signature du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'équipement culturel « La Maline »,

Vu la délibération n°34 du Conseil Communautaire du 23 mars 2017, relative au plan de financement des travaux pour la réhabilitation de l'équipement culturel « La Maline »,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 26 juin 2017,

Considérant que depuis son origine, la gestion de l'activité culturelle a été assurée, au sein de l'équipement situé avenue du Mail à La Couarde sur Mer, par l'association l'A.R.D.C ;

Considérant qu'à compter du 1^{er} janvier 2012, le bâtiment La Maline a été transféré à la Communauté de Communes de l'île de Ré ;

Considérant qu'en 2015, c'elle-ci a fait le choix d'engager une réhabilitation du bâtiment aux fins d'une part, de mise aux normes réglementaires et techniques de l'équipement et d'autre part de création d'une seconde salle de cinéma ;

Considérant qu'à cette fin, le Conseil communautaire a décidé par délibération du 28 mai 2015, l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre pour un montant estimé de travaux de 5 013 462,07 € HT ;

Considérant qu'à l'issue des travaux, un nouvel équipement fera jour, lequel impliquera une nouvelle organisation et un nouveau mode de gouvernance ;

A cette fin, il convient d'ores et déjà d'analyser dans le cadre d'une étude de préfiguration, d'une part le cadre juridique, financier et technique le plus approprié et d'autre part, un nouveau projet culturel de l'île de Ré ;

AR PREFECTURE

017-241700459-20170707-D201775-DE
Regu le 07/07/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du vendredi 7 juillet 2017

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 07.07.2017

En exercice ... 26

Présents 19

Votants 23

Abstention 0

**AFFAIRES SOCIALES, CULTURELLES, PATRIMONIALES ET
SPORTIVES**

18. CULTURE

EQUIPEMENT CULTUREL LA MALINE

Etude de préfiguration

Considérant que les modalités de cette étude de préfiguration reposent sur une assistance juridique, comptable et financière aux fins d'analyse prospective des coûts de gestion futurs ;

Considérant la volonté de la Communauté de communes d'associer pour cette étude des experts dans les domaines juridique, comptable, technique et culturel, dont ceux de l'Association A.R.D.C. La Maline ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à lancer une étude de préfiguration de l'équipement culturel La Maline,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes y afférents.

Affichée le :

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informant que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

PAR PREFECTURE

017-241700459-20170707-D201775-DE
Reçu le 07/07/2017

